

25 000
lecteurs

LE PRESSE

QUÉBÉCOISE



Volume 02, numéro 02 - Mars 2005

Le gouvernement Charest, le pire de l'histoire du Québec. - THE GAZETTE



Photo : Collection du PQ

Camille Laurin (1922-1999) Un Grand Charlemagnois et un Grand Québécois

SOMMAIRE

2. Éditorial : La langue française en péril
BENOÎT ROY

Le dixième anniversaire (1995-2005)
du grand vol du Pays, le Québec
GILLES RHÉAUME

3. Camille Laurin, le Père de la Loi 101
GILLES RHÉAUME

ÉTATS-UNIS : Wal-Mart mis à l'amende
SIOBHAN McDONOUGH
Camille Laurin, pour la souveraineté des
écoles en éducation.
LOUISE PLANTE-NANTEL

4. Comment le Québec peut-il légitimer
la mise sur pied de deux « CHU » ?

JACQUES BERGERON

Le billet de Désirée

Monsieur le Docteur Camille Laurin
(1922-1999) - DÉsirÉE BOURBONNAIS

5. Le Québec et les médias

JACQUES KEABLE

6. L'angle mort de la Commission
Gomery

GÉRALD LAROSE

Cette hideuse histoire des
commandites !

PAUL-ÉMILE ROY

7. Chronique du présent

BRUNO ROY

Nouvelles brèves et piquantes

LUDGIER CREVIER

Le budget Ralph Goodale 2005

8. Le mot de l'ambassadeur

RENÉ MARCEL SAUVÉ

Marguerite BOURGEOIS (1620-1700)

GILLES RHÉAUME

L'État, notre berger ?

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

9. La raison d'État

ROBERT LAPLANTE

10. Carnet d'un Québécois engagé

PAUL-ÉMILE ROY

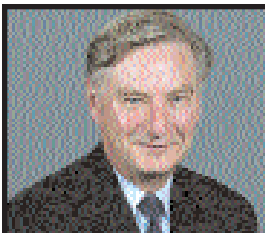
Livre : Louis-Joseph Papineau. Cette
fatale Union

GILLES RHÉAUME

11. COMITÉ DE LA SOUVERAINETÉ-
EST DE MONTRÉAL

12. Un grand ami du Québec

CHANTAL MALLEN-JUNEAU



**Hommage à Camille Laurin !
101 fois merci !**

Serge Ménard

DÉPUTÉ DE MARC-AURÈLE-FORTIN

Bureau 286, Édifice de la Confédération,
Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
496, boul. Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1K2
(450) 965-1188

La langue française en péril



Il faut lire les conclusions de certains livres tels « *Une lente agonie, le français au Canada* », de Jean-Denis Robillard ou encore « *Une traversée du Québec* » de Camille Laurin et de bien d'autres, pour comprendre que la langue française n'a toujours été qu'une épine au pied du Canada plutôt qu'une riche composante.

Recensement après recensement, tous confirment que les minorités francophones hors Québec, sauf au Nouveau-Brunswick, continuent invariablement d'être assimilées au point que leur extinction n'est plus qu'une question de temps. L'histoire politique canadienne nous enseigne que certains gouvernements provinciaux, avec l'assentiment actif ou passif du gouvernement d'Ottawa, ont participé à l'éradication du français dans leur province, soit en légiférant l'interdiction de l'enseignement du français ou en mettant des bâtons dans les roues de ceux qui faisaient la promotion du français. À ce sujet, Camille Laurin nous apprend dans son livre, qu'en 1928, il en coûtait deux fois plus cher aux francophones du Québec de s'installer dans l'Ouest canadien qu'il pouvait en coûter aux immigrants provenant de Liverpool, en Angleterre. Dans plusieurs provinces, il y eut aussi l'adoption de lois discriminatoires à l'endroit du français, dont l'infâme règlement 17 du gouvernement ontarien adopté

en 1912 et aboli en 1927, dont le seul but était de proscrire l'enseignement du français dans les écoles primaires.

Et l'histoire se poursuit. Il serait tentant, pour quiconque ne suit pas la politique, de croire que la situation du français est bien meilleure. Il n'en est rien. Il suffit de lire depuis quelques années les rapports de la Commissaire aux langues officielles et ceux des autres Commissaires, pour se rendre compte que, même si le gouvernement canadien a adopté une Loi sur les langues officielles et mis sur pied des organismes censés défendre les droits des minorités, il ne s'agit que de vœux pieux. Que des mots. La Commissaire, madame Dyane Adam, n'a de cesse de répéter que les progrès sont lents, au point de laisser sous-entendre qu'il n'y a pas de véritable volonté politique à défendre le fait français au Canada.

Monsieur Jacques-Yvan Morin, ancien ministre du cabinet Lévesque, déclarait le 30 septembre 1983, « *qu'Ottawa entretenait l'illusion d'un Canada bilingue !* ». Cette illusion perdure encore puisque le Canada a travaillé, de tout temps, contre le fait français, autant par passivité devant les droits bafoués des francophones que par l'utilisation d'une immigration sélective pour noyer le fait français, entretenant tout à la fois le mirage d'un pays bilingue. Le bilinguisme est un leurre. Seuls les francophones continuent naïvement d'y croire. Pendant ce temps, l'anglicisation fait son œuvre.

Le 23 novembre dernier, l'Office de la langue française déclarait que la situation du français au Québec demeurait « *précaire* » et qu'il y avait une pression de l'anglais de plus en

Le dixième anniversaire (1995-2005) du grand vol du Pays, le Québec

Tout au long de cette année tristement commémorative, ne ratons aucune occasion de rappeler qu'Ottawa nous a volé NOTRE PAYS, le Québec, le 30 octobre 1995. Voir mon mémoire déposé à l'ONU en 2000 « *Violations par le Canada des droits politiques des Québécois* ».

Ottawa nous a volé notre pays avec l'argent de nos impôts en violant la loi !

Ottawa nous a volé notre pays en finançant des opérations frauduleuses visant à gonfler artificiellement les listes électorales !

Chacune de nos prises de position, chacune de nos actions durant l'année qui commence doivent aussi témoigner de cette ignominie.

Le Canada, c'est le royaume des mafieux, la politique canadienne est corrompue.

Le Canada c'est la patrie de la propagande alors que durant 10 ans, jour et nuit, le Québec tout entier, 24 heures par jour, 7 sept par semaine et cinquante-deux semaines par année, à la radio. à la télévision, au cinéma, dans les quotidiens, les hebdomadaires et dans les revues et les magazines, subissait une publicité massive qui visait à lui rentrer le Canada dans la gorge !

10 ans déjà !

Le Canada me donne la nausée !

GILLES RHÉAUME

plus grande sur la langue de travail. Et dire que le gouvernement Charest veut angliciser les jeunes Québécois dès la première année du primaire. Nous devons prendre acte des objectifs de l'appareil gouvernemental canadien à maintenir le français dans une position difficile. N'attendons pas le moment où notre agonie deviendra un point de non-retour. Poursuivons le travail

amorcé par Camille Laurin dans notre volonté d'affirmation nationale. Soyons fiers de ce que nous sommes : Québécois de langue française et assurons véritablement l'avenir de notre langue et de notre culture par la création du seul État indépendant français d'Amérique.

BENOÎT ROY
Président du RPS

On ne mesurera jamais assez la somme d'énergie, de constance, d'écoute et de générosité que le Docteur Camille Laurin a investie dans cette magistrale réussite qu'est la Charte québécoise de la langue française, malgré les efforts nombreux de la rapetisser, sinon de la démolir.



 **BLOC QUÉBÉCOIS**

Francine Lalonde

DÉPUTÉE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

PORTE-PAROLE DU BLOC QUÉBÉCOIS EN MATIÈRE D'AFFAIRES ÉTRANGÈRES

11 975, rue Victoria, Bureau 101

Téléphone : (514) 645-0101

Montréal (Québec) H1B 2R2

Télécopieur : (514) 645-0032. Courrier électronique : lalonf1@parl.gc.ca

LA PRESSE QUÉBÉCOISE

ABONNEMENT

Envoyez votre nom et vos coordonnées postales avec un chèque fait à l'ordre de : **RPS - La Presse Québécoise**

20 \$ pour l'abonnement annuel

50 \$ et plus pour 10 numéros et l'adhésion au Cercle des Ami(e)s du journal

Somme jointe :

Retournez le tout à :

La Presse Québécoise : 1668, rue Poitiers, Terrebonne (Qc) J6X 4L6

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. : _____ COURRIEL : _____



LA PRESSE QUÉBÉCOISE est un mensuel et est la propriété de :

RPS C. P. 306, succursale « C », Montréal (Québec) H2L 4K3

ÉQUIPE DE RÉDACTION Gérard Héroux Benoît Roy

IMPRESSION Payette & Simms inc. (450) 672-6380

INFOGRAPHIE Réjean Mc Kinnon

CARICATURISTE Martin Durand

PHOTOGRAPHE Donald Landreville

Camille Laurin, le Père de la Loi 101

C'est en 1970, il y a donc trente-cinq ans cette année, que Camille Laurin a été élu pour la première fois au parlement du Québec. Il fit partie de la première cohorte de députés du Parti québécois fondé et dirigé par René Lévesque. Jamais les femmes et les hommes du Québec n'oublieront les efforts de modernisation de nos institutions politiques auxquelles son nom reste attaché...

Le Québec français doit beaucoup à ce noble fils de Charlemagne qui, contre vents et marées, a fait adopter en 1977, par l'Assemblée nationale du Québec, la Charte de la langue française qui est venue redonner à tout un peuple un second souffle à la vie et à la culture française en Amérique du Nord. Son nom apparaît en lettres d'or dans la mémoire collective du Québec car, grâce à son courage, sa détermination et à sa ténacité, la langue nationale de notre peuple a pu résister aux pressions gigantesques de l'anglicisation.

Il y a eu, en matière de défense du français, un avant et un après Docteur Laurin. Comment pourrait-on oublier que ce médecin émérite a changé radicalement l'ordre des choses ? L'histoire du peuple québécois, c'est l'histoire de ses résistances à l'assimilation.

La langue, c'est l'âme d'un peuple. Avant la Charte de la langue française, l'âme du peuple québécois se dés-

agrégeait et se dirigeait inéluctablement vers une louisianisation pure et simple. Au lieu d'être un atout, la langue française au Québec était devenue un fardeau, une langue de seconde classe.

Camille Laurin a connu les affres de la persécution de la part des médias canadiens qui n'ont eu de cesse de l'attaquer, de le mépriser, de salir sa réputation, de ternir son honnêteté intellectuelle au grand plaisir des Pierre Elliott Trudeau, des Jean Chrétien, des André Ouellet et autres pontifes de l'ultranationalisme canadien. Que de caricatures malveillantes, que d'associations avec les pires figures de l'intransigeance ! Pourquoi donc ? Uniquement parce le Docteur a pris fait et cause pour le français !

Soyons donc reconnaissants pour son œuvre sans précédent dans notre histoire et rappelons-nous l'essentiel de son action linguistique : pas de Loi 101 sans l'indépendance du Québec. Tant et aussi longtemps que le Québec demeurera une colonie du Canada, la langue des Cartier, des Champlain, des Papineau, des de Lorimier et aussi celle des Nicole Brossard, des Michel Tremblay, des Félix Leclerc et des Loco Locas, pour ne citer que quelques-uns des principaux artisans de notre culture, ne pourra connaître le destin qui devrait être le sien : l'idiome d'un peuple libéré des entraves à son développement.

ÉTATS-UNIS

Wal-Mart mis à l'amende

Wal-Mart Stores Inc., la plus importante chaîne de grands magasins au monde, a consenti à verser une amende de 135 540\$ de dollars américains pour avoir enfreint la législation en matière de travail des enfants, a fait savoir le département américain du Travail, samedi.

Les 24 infractions ayant été reprochées à la société, commises dans des magasins des États de l'Arkansas, du Connecticut et du New Hampshire entre 1998 et 2002, étaient relatives à l'utilisation par des travailleurs adolescents de matériel dangereux comme une scie mécanique, des presses et des élévateurs à fourche.

Wal-Mart a nié les allégations, mais a accepté de payer l'amende. Une représentante de la société de Bentonville, dans l'Arkansas, a indiqué que l'entreprise préparait une déclaration, samedi.

La législation américaine relative au travail des enfants interdit à qui-

conque âgé de moins de 18 ans d'utiliser du matériel dangereux.

L'entente entre la chaîne et les autorités américaines a été signée le 11 janvier. Aucune annonce n'a été faite avant samedi parce que le département du Travail attendait que l'amende ait été payée dans sa totalité, a expliqué Victoria Lipnic, du service des normes d'emploi du département.

Wal-Mart a été la cible de poursuites l'accusant de discrimination à l'endroit des femmes et de ne pas avoir payé la totalité des heures travaillées par certains employés. L'entreprise s'est toujours défendue avec vigueur contre ces allégations.

Wal-Mart est la plus importante entreprise au monde en terme de chiffre d'affaires. Au total, les ventes de ses magasins ont atteint 284,8 milliards de dollars américains lors de l'exercice clos le 28 janvier.

SIOBHAN McDONOUGH
Associated Press, Washington

Vive Camille Laurin et que l'État du Québec lui rende enfin ce qui lui est dû en donnant son nom, partout sur notre territoire national, son nom à des avenues, des écoles et des bibliothèques, etc.

Et pourquoi un magnifique buste de bronze ne lui serait-il pas érigé dans la ville qui l'a vu naître, Charlemagne ou devant le Collège de L'Assomption où il a fait de brillantes études classiques ?
GILLES RHÉAUME

Camille Laurin, pour la souveraineté des écoles en éducation.

Camille Laurin, né en 1922, à Charlemagne, médecin psychiatre et psychanalyste, auteur de nombreux ouvrages scientifiques et de deux livres sur sa démarche politique *Ma traversée du Québec* (1970) et *Témoignage* (1972), n'est pas seulement le Père de la Loi 101.

Rappelons qu'au début des années 80, il était ministre de l'Éducation du Québec. Il a voulu transformer en profondeur les relations entre le MEQ et les autres acteurs du système d'enseignement. Son désir était de décentraliser et de régionaliser les responsabilités en éducation. Il a procédé à une vaste consultation avant d'élaborer son projet de loi 40.

Cette loi voulait faire de l'école le pivot du système scolaire en rapprochant les lieux de décisions des lieux de l'action.

Par exemple :

Les articles 91 à 100 de cette loi permettait aux écoles de se donner des orientations et des programmes pour répondre à leurs besoins particuliers.

L'article 86 accordait aux parents une participation aux pouvoirs de décision au niveau de l'école.

Selon la loi 40, chaque école devrait assurer l'éducation des élèves dans le cadre de son projet éducatif et promouvoir les intérêts sociaux et cultu-

rels de la communauté.

Il s'agissait d'une véritable révolution pour que l'école devienne un milieu de vie pour les jeunes. Cette décentralisation des pouvoirs allait dans le sens de l'esprit profondément démocratique du ministre Laurin. Cependant, il y a eu des résistances comme il arrive toujours quand on veut transférer des pouvoirs vers la base.

Ce que l'on constate, après 20 ans, c'est que plusieurs écoles ont réussi à mettre en place de véritables projets éducatifs en accord avec leur milieu. Ce n'est pas un Camille Laurin qui aurait forcé toutes les écoles à instaurer l'enseignement de l'anglais, langue

seconde dès la première année du primaire en dépit des objections des commissions scolaires, des enseignants et du bon sens.

Toutefois, certaines écoles ont déjà, dans leur projet éducatif, l'enseignement intensif de cette langue seconde dans la dernière année du 2^e cycle du primaire, avec des critères adaptés à chaque situation. Ce qui donne des résultats beaucoup plus intéressants pour les jeunes, qui, en quelques mois, apprennent à s'exprimer en anglais sans mutiler leur langue maternelle.

LOUISE PLANTE-NANTEL

Pour annoncer

communiquiez avec Gérard Héroux au 450-471-7350 ou avec Benoît Roy au 450-491-5437

Comment le Québec peut-il légitimer la mise sur pied de deux « CHU » ?

La commission parlementaire mise de l'avant par le gouvernement vient de terminer ses audiences sur la pertinence d'un site par rapport à l'autre. Sommes-nous plus avancés qu'au lendemain de l'annonce de la mise sur pied de celle-ci par le premier ministre du Québec ?

Même si le témoignage de M. Daniel Johnson, ancien premier ministre du Québec a été percutant en démolissant les arguments du Recteur de l'Université de Montréal et ceux des deux derniers experts mandatés par le gouvernement afin d'évaluer les sites d'Outremont et du 1000 Saint-Denis, il demeure que plusieurs questions, peut-être les plus importantes n'ont pas été posées, et encore moins élucidées.

Comme plusieurs citoyens du Québec, nous aurions aimé qu'on évalue la pertinence des deux « CHU ». Alors que Toronto, beaucoup plus riche que nous, refuse de se donner un centre de ce genre, comment le Québec peut-il légitimer la mise sur pied de deux « CHU », un de langue française et de langue anglaise, et des

investissements de près de trois (3) milliards de dollars alors qu'il ne possède pas les ressources financières lui permettant de répondre aux besoins de soins de ses concitoyens et concitoyennes ?

Comme le soulignait le Dr Éric-Viet Laperrière-Nguyen, dans un article publié dans le Devoir le 28 février dernier : « dans un contexte de contraintes budgétaires et de pénurie aiguë de ressources humaines », on est prêt à se payer un méga-hôpital (et probablement deux : JB) de deux milliards (probablement 3 ou 4 milliards : JB) de dollars. Et elle continuait : « je n'ose même pas imaginer ce que nous pourrions réaliser en première ligne et en santé publique avec une telle somme »?

Alors que des questions aussi pertinentes sont posées, on évalue deux projets afin de déterminer le meilleur endroit pour le situer. Comment le premier ministre du Québec et son ministre de la santé peuvent-ils ignorer les besoins de la population en soins de première ligne en valorisant un site

plutôt qu'un autre, en sachant que la réponse aux besoins du Québec n'est pas là ?

La seule façon de pouvoir connaître les besoins des Québécois réside dans la mise sur pied d'une « commission d'évaluation de tous les projets » qui ne sera tenue que par les besoins exprimés lors des audiences qu'elle tiendra.

Nous refusons que le prétexte d'une période d'attente de la mise sur pied des deux « CHU » soit trop longue, alors que de toute façon nous avons déjà des « CHU » répartis dans plusieurs hôpitaux. Il n'y a donc aucun risque de plus pour la santé des Québécois et Québécoises à attendre encore quelques mois de plus afin que naissent ces grands centres de santé, si besoin il y a ?

Notre gouvernement doit comprendre que les réponses que les citoyens et citoyennes du Québec attendent sont trop importantes pour qu'il se prive des consultations préalables à la mise sur pied de ces deux institutions.

Encore faudrait-il qu'il soit démontré lors des audiences publiques, que le Québec a vraiment besoin d'une institution de langue française et d'une autre de « langue anglaise » ? Encore là, il devrait être démontré que le Québec peut se payer deux institutions de ce genre alors que d'autres provinces et d'autres États ne sentent pas ce besoin, ni cette obligation, et qu'il n'a pas les ressources financières pouvant répondre aux besoins de soins de santé de ses concitoyens et concitoyennes.

Exigeons de notre gouvernement, qu'au-delà de la « commission parlementaire » qui vient de se terminer, que soit mise sur pied immédiatement une « commission indépendante » d'évaluation de la création des projets de deux CHU qui devront être évalués en fonction des besoins de la population et de ses moyens financiers ?

La bonne gestion des affaires publiques a des exigences qu'un premier ministre ne peut ignorer.

JACQUES BERGERON

LE BILLET DE DÉSIRÉE

Monsieur le Docteur Camille Laurin (1922-1999)

Le docteur Laurin est mon héros. Médecin, homme politique et grand Patriote, ce fils de Charlemagne, comme Céline Dion, a fait ses études classiques au Collège de L'Assomption. En 1970, il y a 35 ans cette année, il faisait son entrée à l'Assemblée nationale comme député de Bourget. C'est le père de la Loi 101, la Charte de la langue française, qui est venue redonner une deuxième chance à la langue de ce pays qui est le nôtre, le Québec.

Il y eût un avant et un après Camille Laurin. Avant lui, la langue du peuple québécois était une langue de deuxième classe, la langue des inférieurs, des pauvres et des ignorants disait-on à Westmount et ailleurs... Le français au Québec avant la Loi 101, c'était une langue de porteurs d'eau. L'histoire de notre peuple, c'est l'histoire de ses résistances à l'assimilation. L'Amérique française, avant que ce noble et digne fils de Lanaudière comme Chevalier de Lorimier d'ailleurs, n'eût le courage politique de modifier l'ordre des choses en matière linguistique, semblait condamnée à se désintégrer, à se fondre dans la masse anglophone. La langue française était outragée chaque jour sur son territoire naturel... Au travail, dans les commerces, dans les affaires et sur la rue, le français était absent; imperceptible et inaudible était donc devenu l'idiome des fondateurs de la Nouvelle-France !

Camille Laurin a permis à tout un peuple de relever la tête. Du jour au lendemain, un nouveau monde linguis-

tique est advenu où la langue de Champlain, de Marguerite Bourgeois et de tous les autres avant nous qui ont bâti ce pays pouvait enfin prendre sa place dans l'espace public québécois.

Puis Pierre Elliott-Trudeau, avec son Canada Bill, est venu saboter l'œuvre de refrancisation de cette Loi 101, ce que les tribunaux dont TOUS les juges sont nommés par Ottawa avaient déjà commencé en déclarant illégaux TOUS les chapitres de la loi pourtant la plus populaire de toute notre histoire parlementaire.

Seule l'indépendance du Québec, répétait sans cesse le Docteur Laurin, assurera à la langue et à la culture françaises toute la place qui leur revient de droit !

Camille Laurin, ce psychiatre émérite, ce grand savant reconnu outre-frontières, a longtemps souffert de toutes les attaques qu'une certaine presse lui a réservées. Il fut traité de tous les noms, presque quotidiennement. Et tout cela, à cause de ce qu'il avait fait pour la langue française.

Il faut que le Québec se souvienne de ce grand patriote. Curieusement, la ville de Montréal, qu'il a sauvé de l'anglicisation, n'a pas encore donné son nom à une avenue ou à un parc... Pourquoi donc ?

Jean-Claude Picard a publié chez Boréal une remarquable biographie de ce grand et courageux Québécois.

Docteur Laurin, jamais nous ne vous oublierons !

DÉSIRÉE BOURBONNAIS

Hommage au Docteur Camille Laurin, le Père de la Charte de la langue française



Maka Kotto
DÉPUTÉ
DE SAINT-LAMBERT

Bureau de circonscription
1080, rue Sainte-Hélène
Longueuil, J4K 3R9
(450)646-2423 - kottom1@parl.gc.ca

Le Québec et les médias

L'indépendance du Québec : les silences des médias

À son meilleur, dans son état le plus épuré, le système capitaliste a un objectif, un seul : le profit. Tout le reste est littérature. C'est pourquoi en son temps, le président Harold Geneen de la multinationale ITT, alors en pleine croissance, licenciait systématiquement ceux de ses ingénieurs qui avaient le vilain défaut de perdre du temps à améliorer la qualité d'un produit qui se vendait déjà bien. C'était là une dépense superflue puisqu'elle n'était pas compensée par un accroissement des ventes ! Dehors !... L'objectif de Geneen n'était pas la qualité la meilleure pour le consommateur, mais bien le profit maximum pour les actionnaires.

Ce qui était vrai pour Geneen et ITT l'est aussi dans le merveilleux monde des médias, surtout depuis les années 1970, soit depuis que le monde des affaires, au Québec, s'y intéresse. L'exception confirmant la règle, le profit maximum est le but poursuivi par ceux qu'on appelle les magnats de la presse, et l'information est le moyen employé pour y arriver. Quelques rares exceptions à la règle dont, singulièrement, *Le Devoir*. L'objectif de ce journal n'est pas le profit, mais l'information, le profit n'étant ici que le moyen obligé pour y arriver.

La logique capitaliste des médias est simple, pour ne pas dire simpliste, comme l'a un jour crûment expliqué feu Pierre Péladeau qui en savait un bout là-dessus : « *the name of the game is profit* » résuma-t-il à l'intention de la Commission Kent sur la concentration de la presse, en 1980. C'est clair !

C'est dans ce cadre mercantile qu'il faut voir le mouvement des médias. Peu importe son histoire quasi patrimoniale, CKAC ne paie plus assez ? On vend ! Y compris la vingtaine de journalistes de la station ! L'acheteur trouve-t-il que le lot de journalistes dont il hérite ainsi est trop gros ? Il met la hache dans la salle de rédaction. Il garde deux ou trois journalistes dans un souci décoratif et annonce qu'il se spécialisera désormais dans le sport et la santé ! (Il y a un espoir toutefois : sous la pression publique, cette transaction pourrait être annulée. À suivre.)

Des médias en vrac

Quand s'est construite la concentration des journaux quotidiens, les acheteurs, par crainte d'une levée de boucliers, ont procédé à la pièce. Journal

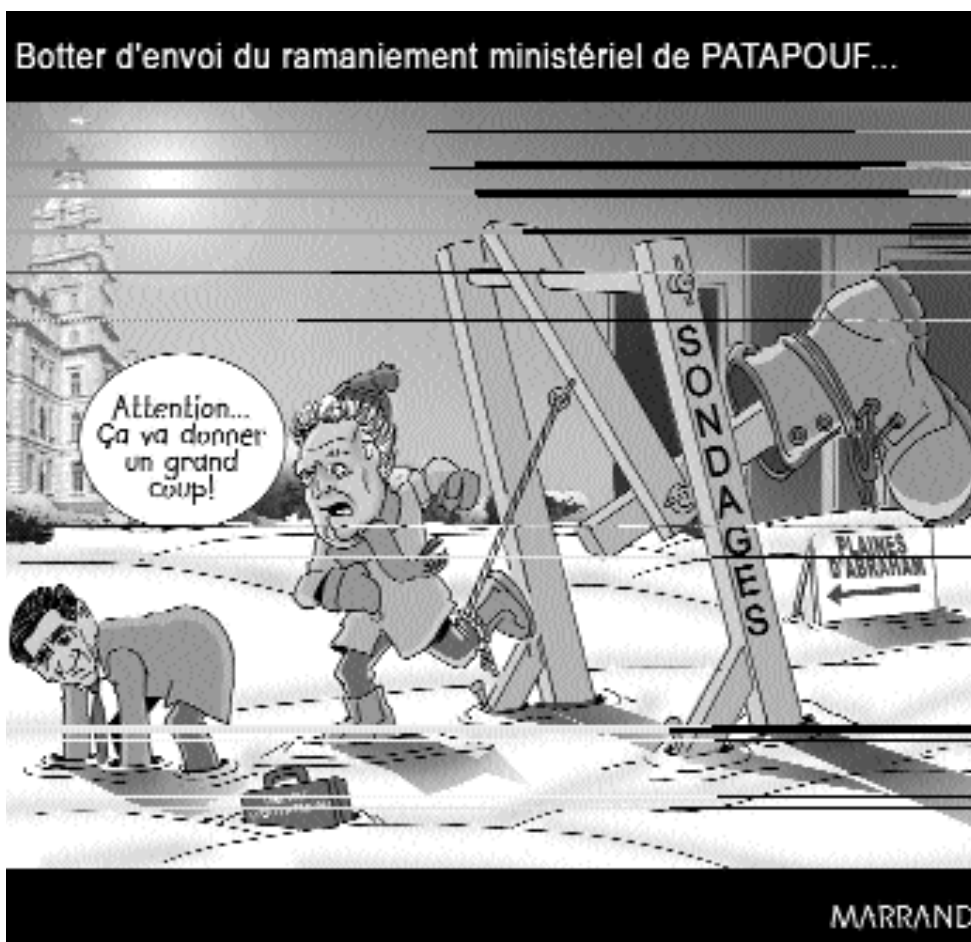
par journal. Les oppositions à ce phénomène, d'abord fortes, se sont ensuite affaiblies au point de disparaître, une fois le combat perdu. Aujourd'hui, cette concentration ne saurait progresser davantage, au Québec, sans devenir un monopole : Power Corporation et Québecor contrôlent, à eux deux, tous les quotidiens francophones, *Le Devoir* étant l'exception qui échappe à cette puissante concentration.

La radio et la télévision, par contre, sont des joujoux qui s'achètent, se vendent ou s'échangent désormais par lots. Comme à l'encan, un beau lot de çà ou de ça !... Ainsi, Astral et Corus viennent de s'échanger un lot de cinq stations AM contre autant de FM. Astral cède le réseau Radiomédia au complet (CKAC-Montréal, CHRC-Québec, CHLN Trois-Rivières, CHLT Sherbrooke et CJRC Gatineau). L'acquéreur Corus, qui cède en échange cinq stations FM, est une entreprise canadienne-anglaise qui, avant cet échange, possédait 58 stations au Canada, dont dix FM au Québec, note Paul Cauchon, dans *Le Devoir* (24 janvier 2005).

Au moment d'écrire ces lignes, une autre fabuleuse transaction est en train de mûrir : le géant canadien-anglais et mondial de la presse, Thomson, se propose d'acquérir, pour la bagatelle d'un milliard et demi de dollars, 70 % des actions du groupe Bell Globemedia, « la plus importante entreprise médiatique au pays » (*Le Devoir*, 22 février 2005).

Cette entreprise, précise le même journal, regroupe *The Globe and Mail*, sans doute le quotidien anglophone le plus prestigieux du Canada, le réseau de télévision CTV avec ses 21 stations, plus trois affiliés, des chaînes spécialisées dont deux chaînes sportives (RDS et TSN), une participation de 40 % dans TQS, et de 16% dans ARTV. Plus 15 % de Maple Leafs Sports & Entertainment, pour faire bonne mesure !

On le voit, ce sont des transactions en vrac. Comme le blé, le rutabaga et les épis de maïs. Ken Thomson, le grand patron du groupe du même nom, a aussi comparu devant la Commission Kent, comme feu Pierre Péladeau, début des années 1980. « *Écoutez*, dit-il quelque peu impatient, *nous dirigeons des affaires. Et il arrive qu'il*



s'agisse de journaux... » Autrement dit, il s'agirait de la confiture ou des maillots de bain, ce serait kif-kif ! Puis achalez-moi plus !

L'idéologie dominante

D'où viennent les profits des médias ? Pour l'essentiel, de la vente d'espace ou de temps publicitaire. D'où l'importance primordiale des cotes d'écoute : plus elles sont grosses, plus le prix de la publicité l'est aussi. Et conséquemment, le profit. Idem pour les tirages. D'où la recherche sans relâche du plus bas commun dénominateur puisque c'est ainsi que l'on attirera le plus grand nombre de lectrices et d'auditeurs.

Ce que cela implique ? La nécessité de flatter le public dans le sens du poil. Le moins de contrariété possible. Le moins possible de questionnement et d'inquiétude. Il faut plaire ! Et quand, à l'occasion, la controverse se fait incontournable, on fera tout pour la harnacher et la replacer dans le sens de ses intérêts. Comme on fera tout pour qu'elle se déroule à l'intérieur du carré de sable défini par les dirigeants.

De toute façon, il y a une loi d'airain : ce commun dénominateur ne saurait, en aucune manière, venir miner de manière quelque peu sérieuse l'idéologie dominante. En l'occurrence, chez nous, le néo-libéralisme triomphant

actuellement, et le fédéralisme. Ce qui est une évidence incontestable : pourquoi diable les propriétaires de ces entreprises scieraient-ils la branche sur laquelle ils sont assis ?!

Au terme d'une analyse rigoureuse des médias, la professeure de science politique Anne-Marie Gingras en arrivait d'ailleurs à écrire, dans un ouvrage majeur qu'on ne saurait trop recommander, que « *l'appartenance de la majorité des médias à des entreprises privées soucieuses de protéger leurs intérêts et les logiques de marchandisation et de concentration de la propriété de la presse font des médias des appareils au service de causes (le libéralisme et le capitalisme), et non des lieux où sont débattues en toute liberté les grandes questions économiques ou politiques.* »

Peut-on vraiment rêver de l'indépendance du Québec sans débattre des conséquences de pareille situation ?... Les militants pour l'indépendance du Québec peuvent-ils se mettre la tête dans le sable devant cette question qui réveille un vieux débat et appelle sans doute beaucoup de réflexion et des réponses novatrices ? Et, sans doute aussi, une alliance des intérêts qui partagent un intérêt commun ?...

JACQUES KEABLE

Visitez le site du RPS sur la Toile à l'adresse :

RPS - www.rpsquebec.qc.ca

L'angle mort de la Commission Gomery

Le témoignage de Jean Chrétien en est la preuve. Celui de Paul Martin le corrobore. La Commission Gomery, malgré ses vertus démocratiques incontestables, transporte avec elle un relent de colonialisme. Les principaux agressés sont le peuple québécois et son mouvement de libération nationale, mais aucun des deux n'y est représenté et ne peut s'y faire entendre. Tout se passe entre fédéralistes. Le mandat a été défini par les fédéralistes. Le juge et son personnel ont été nommés par les fédéralistes. Le procureur principal, ancien chef de cabinet du premier ministre conservateur, est fédéraliste. Les interrogés sont fédéralistes. On n'y entend aucun autre point de vue que celui des fédéralistes. Le Bloc s'étant vu réduit à jouer un rôle périphérique.

Un divertissement entre fédéralistes

D'aucuns peuvent apprécier le spectacle. Le procureur principal mène habilement ses interrogatoires et le juge John Gomery a le sens de la répartie, parfois même celui de l'indignation. Il est vrai qu'entendre messieurs Ouellet et Gagliano discuter sémantique avec le juge, sans rire, n'est pas sans un certain exotisme! De même, voir une succession de ministres, tous plus importants les uns que les autres, affirmer, sérieux comme des papes, qu'ils ne savaient rien, qu'ils n'ont rien vu, rien entendu et être contredits par leur patron peut bien nous rappeler Colombo ou de bonnes vieilles scènes du film Le Parrain, mais c'est là du divertissement.

À l'évidence, et les preuves s'accablent, il y a eu des fraudes, des détournements de fonds, du blanchiment d'argent et d'autres actes de banditisme. Le 8 février dernier, Jean Chrétien a eu beau faire son spectacle et banaliser l'escroquerie comme il l'avait fait le 30 mai 2002 à Winnipeg et Paul Martin réitérer dans ses propres mots ce qu'André Pratte, éditorialiste, avait écrit dans le journal *La Presse* du 19 février 2004 que « 250 millions, c'est à peine un dixième de un pour cent des dépenses du gouvernement fédéral (et que) le ministre des Finances avait bien d'autres chats à fouetter », il faut demeurer intraitable quant il y a malversations de fonds publics. A ce chapitre, le juge Gomery trouvera bien la manière de clouer au pilori des médias et d'envoyer en pâture au bon peuple deux ou trois malfrats. Encore là, ce sera du divertissement.

Le véritable crime

Le véritable crime est qu'une nou-

velle fois dans l'histoire canadienne - et les précédents sont nombreux : coup de la Brinks, incendie de bâtiments, vol des listes du Parti Québécois, rédaction de faux communiqués, arrestations massives de citoyens et de citoyennes en 1970, le gouvernement canadien a mené clandestinement (le parlement n'en a jamais été informé), illégalement (des lois et règles ont été violées) et illégitimement (le projet de l'indépendance du Québec est légitime même aux yeux de la Cour suprême du Canada) une agression contre le peuple québécois et sa démocratie. Or, d'aucune manière, il n'est représenté à la Commission.

Des questions graves qui demeureront sans réponse

Pire, le mandat de la Commission ne porte que sur les millions empochés par les amis intimes du régime libéral et non pas sur le 1 850 millions \$ de propagande fédérale assénée sur la tête du Québec depuis toutes ces années. Certes, la Commission identifiera les lois et règlements qui ont été enfreints, mais ne répondra pas aux vraies et graves questions que pose la stratégie intrusive du gouvernement canadien :

* En vertu de quelle règle démocratique le gouvernement central d'un État fédéral comme le Canada peut-il s'ingérer, et jusqu'où, dans les débats politiques internes de l'un de ses États membres ?

* En vertu de quelle règle démocratique le pouvoir exécutif canadien peut-il le faire hors la connaissance des membres élus du Parlement et, a fortiori, sans mandat ni même consultation populaire ?

* En raison de quelle éthique politique le pouvoir exécutif du gouvernement canadien peut-il, pour atteindre les objectifs qu'il se donne, non seulement se placer au-dessus de ses propres lois et règlements, mais aussi outrepasser les lois et règlements régissant la politique interne des États membres ?

* En vertu de quel pouvoir démocratique peut-il investir, pour soutenir son intervention dans un débat propre à un État membre, des fonds publics qui lui sont fournis par l'ensemble des États membres, y compris celui à l'intérieur duquel il veut agir sans y avoir été invité et en violation des lois existantes dans cet état membre ?

* En vertu de quel principe démocratique le gouvernement du Canada peut-il mener une guerre systématique et secrète contre une idée légitimement partagée par un très grand nombre de citoyens et de citoyennes ?

Dans son rapport final, le juge

Cette hideuse histoire des commandites !

L'enquête de la Commission Gomery sur les commandites était nécessaire, et elle a étalé aux yeux du grand public le détournement de sommes importantes au profit des amis du Parti libéral fédéral. Je le répète, cette enquête s'imposait, mais il faut se rappeler que l'affaire des commandites n'est que l'enveloppe d'une démarche beaucoup plus dégoûtante d'Ottawa, celle de museler le Québec, de l'empêcher d'accéder démocratiquement à son émancipation politique. L'affaire des commandites est un cas hideux de corruption, de concussion, de malversation, mais c'est surtout une violation ignoble de l'esprit et du fonctionnement de la démocratie.

Le Québec est mal à l'aise dans la Confédération. Depuis toujours, il s'y sent brimé, opprimé, maltraité, non respecté. On l'a introduit dans la Confédération sans le consulter, on a rapatrié la Constitution sans tenir compte de l'opposition de l'Assemblée nationale, on a rejeté les Accords de Meech qui pourtant ne reconnaissent au Québec qu'un minimum de droits légitimes. Si Ottawa avait voulu penser et améliorer ses relations avec le Québec dans un esprit démocratique, il aurait dû reconnaître les revendications du Québec et tenter de les satisfaire, renégocier avec lui franchement et démocratiquement le pacte démocratique. Au lieu de cela, Ottawa s'est dit: le Québec veut sortir de la Confédération, nous allons l'en empêcher par tous les moyens. Nous allons le soumettre coûte que coûte. Nous allons lui imposer le point de vue d'Ottawa. Nous n'avons rien à voir de ses revendications. Nous ne voulons

pas savoir pourquoi le Québec veut quitter le Canada. Son opinion n'a pas d'importance. Tout ce qui compte, c'est de sauver le Canada.

Le huit février, Jean Chrétien explique la démarche de son gouvernement devant le juge Gomery. Le Québec veut se séparer du Canada ? Nous allons « dire aux Québécois que le Canada est un grand pays pour eux ». Au lieu de peser leurs revendications, de tenir compte de leur malaise, nous allons mettre sur pied une grande campagne de propagande, nous allons étouffer leurs revendications. Au diable l'esprit démocratique et les droits du peuple québécois. Ce qui nous intéresse, nous les fédéraux, ce n'est pas que les Québécois se sentent à l'aise, c'est qu'ils se plient aux volontés du Canada! Il s'agit de sauver le Canada, et tant pis pour le Québec, et tant pis pour la démocratie, et tant pis pour les droits humains les plus fondamentaux. Et le Fédéral met sur pied un système de propagande, une machine hideuse dont il ne faut pas se surprendre qu'elle se soit si facilement entachée de corruption parce qu'elle était ignoble dans son principe même.

La télévision nous offre le spectacle des travaux de la Commission Gomery sans évidemment rappeler le caractère antidémocratique de la démarche fondamentale d'Ottawa au-delà du scandale des commandites. Un journaliste de chez nous, évoquant toute l'affaire, parle de « la fin louable de sauver le Canada ». C'est le propre des perroquets de répéter ce qu'ils entendent sans comprendre ce qu'ils disent.

PAUL-ÉMILE ROY

Gomery ne répondra pas à ces questions parce que, pris à leur propre piège, empêtrés dans leurs mensonges et obligés de s'expliquer, les auteurs du crime et du mandat de cette commission ont dissimulé les véritables victimes de l'agression dans l'angle mort de la commission, soit les citoyennes et citoyens du Québec. C'est pourquoi le Conseil de la souveraineté du Québec entend se présenter aux audiences automnales de la Commission d'enquête sur le programme des commandites et les activi-

tés publicitaires pour faire la démonstration qu'avant d'être une opération lucrative pour les amis du régime libéral, le programme secret des commandites a été et demeure une agression criminelle d'un pouvoir autoritaire contre sa propre démocratie, contre celle du Québec et contre la volonté de ce dernier de s'autodéterminer pacifiquement et démocratiquement.

GÉRALD LAROSE
Président du Conseil
de la souveraineté du Québec

Chronique du présent

Lorsque Benoît Roy et Gérard Héroux m'ont proposé de tenir une chronique dans La Presse québécoise - je quittais alors la présidence de l'UNEQ (Union des écrivaines et écrivains québécois), j'ai spontanément dit oui. Si, ainsi que l'écrivain le philosophe Alain, « *Non est la première étape de la pensée* », j'affirme d'emblée que cette pensée évolue inéluctablement vers le seul projet que chacun doit réaliser : naître à lui-même. « *Un jour*, écrivait le poète Gaston Miron, *j'aurai dit oui à notre naissance.* » C'est cette étape qui manque au Québec pour qu'il devienne souverain de lui-même. Un jour viendra. Un jour, l'indépendance sera faite.

À l'origine de ma conscience sociale et nationale, s'il y a mes expériences de vie, il y a aussi et surtout les livres. Cette chronique en parlera abondamment. Le livre, qu'il soit littéraire ou politique, sera ma porte d'entrée pour parler de tous les sujets que me suggérera l'actualité ou une préoccupation personnelle, voire un intérêt que je voudrai partager. D'ailleurs, particulièrement à l'occasion de mes conférences dans les écoles (depuis ma retraite de l'enseignement), je me surprends à déployer une culture littéraire et politique que je ne savais pas posséder avec autant d'aisance. Je souhaite dans cette chronique avoir le même bonheur.

Ma démarche sera essentiellement celle d'un écrivain. J'écris des livres depuis plus de trente ans : essais, poésie, roman, journal, quelques chansons, une télé-série (Les orphelins de Duplessis). Cela dit, j'aime penser que

c'est plus facile d'être écrivain dans un pays qui a une tradition littéraire. Si la littérature québécoise est jeune, cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas ses classiques. D'être entouré des Gaston Miron, Anne Hébert, Réjean Ducharme ou Marie-Claire Blais, des Élise Turcotte, Christian Mistral, Louis Hamelin ou Nicole Brossard conforte la position de l'écrivain dans ma société. Au Québec, toutefois, nous ne sommes pas en France, ni aux États-Unis. Trop de livres meurent de n'avoir pas été lus. Un livre, c'est fait pour être ressuscité. Lectures anciennes, lectures récentes : tout se mêlera à mes goûts. Un livre déplié la seule âme qui est en nous. Certes, le goût d'un livre ne peut pas fixer la norme, mais le lecteur traîne avec lui une idée juste du plaisir qu'il cherche; lequel plaisir peut se répandre à d'autres. Ce que ma chronique tentera de faire.

Je parlerai donc de livres, de chansons, de langue, de culture, de politique ou tout ce qui s'y greffera. Je ne suis pas de ceux qui évoquent notre réalité en préférant la culture anglophone, ou française, ou européenne. On ne peut être ouvert à l'autre que si on existe. Ils sont trop nombreux ceux qui parlent comme s'il n'y avait pas eu Refus Global, la grève d'Asbestos, l'Ostidcho, le féminisme. Ici, pour des raisons par moi incomprises - je sais que je ne suis pas le seul - on carbure à l'échec du pays, quand ce n'est pas l'échec de soi-même. Rester exclusivement dans le passé devance notre présent. Car c'est le présent qui active la vie, pas le regard en arrière.

BRUNO ROY, écrivain

Le budget Ralph Goodale 2005

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Alors que les ententes sur la santé et l'éducation sont nettement insuffisantes, aucune mesure supplémentaire (transfert ou péréquation). Ottawa continue simplement à nier le problème.

ASSURANCE-EMPLOI

Pas de caisse autonome.

Pas de mesures significatives pour bonifier le régime, seulement une injection insuffisante de 300 millions pour les travailleurs saisonniers.

Le Comité permanent des ressources humaines réclamait pourtant une réforme globale du régime!

KYOTO

L'approche volontaire est privilégiée, ce qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Les citoyens vont payer la facture, pas les grands pol-

leurs. Maintien des subventions aux pétrolières.

GARDERIES

L'argent sera disponible en fiducie pour le Québec. Le budget parle de normes pancanadiennes et de reddition de comptes. La promesse de Paul Martin de verser l'argent sans condition n'est pas respectée.

AGRICULTURE

Rien. On mentionne à peine une petite enveloppe de 17 millions \$ pour l'abattage. Mais ce n'est pas du nouvel argent.

LOGEMENT SOCIAL

Rien.

CONGÉS PARENTAUX

Rien.

COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES

Rien.

Nouvelles brèves et piquantes

Paul Martin change d'idées comme il change de chemises. Ses tête-à-queue coûtent très cher à la population. Dans le dossier du bouclier antimissile, les Américains doivent avoir une bien piètre opinion de notre milliardaire, ce Sylvio Berlusconi canadien... Il y a un nouveau Canada qui est en place et dans ce plan, les Québécois ne comptent pas beaucoup ! De plus, en faisant un budget aussi anti-québécois, c'est à se demander si le Canada ne souhaite pas que le Québec quitte le Titanic pour mener sa propre barque...

Yves Séguin, ci-devant ministre des Finances congédié par Jean Charest, a fait une déclaration qui amène beaucoup d'eau au moulin des tenants de l'indépendance du Québec. Voici ce qu'il a affirmé au lendemain de sa destitution : « *Le Québec paye tous les ans plus de 47 milliards à Ottawa en impôts, taxes, licences et timbres de toutes sortes et il n'en a pas pour son argent.* » Près de 50 milliards de dollars chaque année que les Québécois versent au Canada ! C'est une fortune, qu'un Québec libre pourra administrer plus sagement que ces étrangers Canadiens, pour qui les Québécois ne seraient que des vaches-à-lait ! Pendant que les amis des Libéraux s'enrichissent impunément, le peuple québécois s'appauvrit en payant des taxes qui servent au Canada anglais et qui ne cessent de priver le Québec de ressources financières dont il a pourtant un urgent besoin !

Mais pourquoi donc le gouvernement québécois veut-il imposer l'anglais dès la première année de fréquentation scolaire ? Aucun autre pays du monde n'agit de la sorte. Au lieu de favoriser l'anglicisation de nos enfants, le gouvernement Charest devrait plutôt faire en sorte que le français soit mieux enseigné... Cette attitude est suicidaire et contraire aux intérêts de la langue française. Il faudrait un nouveau Camille Laurin pour ramener les Libéraux à la raison...

Décidément, les Québécois ne savent pas grand-chose du futur CHUM, et ce, malgré le fait que ces folies coûteront plus de 2 milliards de dollars. La Commission parlementaire qui doit examiner les deux projets est une instance bidon. Les dés sont pipés ! C'est la classe d'affaires qui dirige le gouvernement Charest. Malgré ce qu'en dit la grosse Presse de Montréal, qui appartient à la famille Desmarais-Chrétien (la fille

de Jean Chrétien est une dame Desmarais), il n'y a rien de rassurant à vouloir installer deux CHUM dans l'ouest de Montréal. Encore une fois, il semble que le ministre Couillard est pris au piège par son patron...

Liza Frulla-Hébert et Lyne Beauchamp, respectivement ministre à Ottawa et à Québec, se plaignent de l'attitude des humoristes qui se moqueraient trop des gouvernements libéraux... Elles ont la peau sensible ces gentes dames ! Comment peut-on s'étonner des remarques parfois désobligeantes que l'on peut entendre dans les galas télévisés alors que la population en a ras le bol des Libéraux ? Loco Locas a bien raison de chanter Libérez-nous des Libéraux. Il faudrait que mesdames Frulla-Hébert et Beauchamp sortent de leur tour d'ivoire pour constater combien le peuple n'a aucune confiance envers ces deux gouvernements coupés de la réalité québécoise au point de se surprendre ainsi d'un sentiment pourtant singulièrement généralisé...

L'infatué ministre des Transports du Canada, l'imparable Jean Lapierre d'Outremont, dont on ne compte plus les gaffes tellement il est rempli de lui-même, y est allé d'une autre déclaration aussi stupide que troublante. Au lendemain du dépôt du budget, il aurait affirmé que ce budget eût été meilleur pour le Québec si les Québécois avaient voté Libéral plutôt que de soutenir le Bloc québécois. Rien de moins ! Tels les vieux politiciens de Duplessis, le lieutenant de Paul Martin au Québec tente ainsi d'intimider l'électorat... Quelle tristesse de voir ce ci-devant vedette de la radio et de la télévision sombrer aussi grossièrement dans un délire d'une autre époque !

La Commission Gomery amène ses pépénates à Montréal pour la suite de ses travaux sur le scandale des commandites qui a privé le Québec de centaines de millions de dollars. Cette enquête dont les coûts estimés s'élèveraient à une centaine de millions de dollars aboutira-t-elle à des conclusions significatives ? La question se pose. Il est à prévoir que les vrais voleurs resteront impunis, protégés qu'ils sont par le système canadien. Les prisons sont pleines de gens qui ont commis des crimes beaucoup moins graves que ce vol organisé, savamment orchestré dans les officines d'Ottawa et qui ont enrichi les amis des Libéraux...

LUDGIER CREVIER

Stéphane Bergeron

VERCHÈRES--LES PATRIOTES



Bureau de circonscription
1085, boulevard Lionel-Boulet
Bureau A
Varennes, Québec
J3X 1P7

Téléphone: (450) 652-4442
Télécopieur: (450) 652-4447
Sans frais: 1-888-652-4442

<http://www.stephanebergeron.com/cour.html>

Le mot de l'ambassadeur

Benoît Pelletier, ministre actuel des affaires intergouvernementales du Québec a osé proposer une plus grande présence du Québec sur la scène internationale. Soucieux de se conformer à la loi en toutes choses, Pelletier a offert au gouvernement fédéral un arrangement sur papier pour établir une ligne de conduite convenable dans les circonstances actuelles. Il a été aussitôt rabroué par l'ex-ambassadeur Paul Heinbecker qui n'a pas ménagé ses mots pour qualifier la proposition québécoise : « *Bullshit* », et qui a ajouté : *Other countries are not interested in hearing 11 voices from Canada* (Les autres pays ne sont pas intéressés à entendre 11 voix en provenance du Canada.). Pour finir, il ajouta : *Canada is not that important* (Le Canada n'est pas tellement important). Ces détails sont rapportés dans *la Gazette de Montréal* du 18 février dernier, par le journaliste Mike de Sousa.

Le Canada n'est pas tellement important, a dit l'ambassadeur. C'est lui qui le dit.

Nous le savions déjà. Aux États-Unis, le Canada est peu connu. Au Département d'État américain, le Canada apparaît derrière l'Europe. Par contre, le Québec est mentionné comme s'il existait déjà comme un État. Vérifiez par vous-mêmes sur l'Internet en cliquant sur : US State Department et examinez la liste des pays reconnus dans le monde.

En Europe, on associe fréquemment le Canada avec le Québec, comme si le Canada appartenait au Québec, ce qui n'est pas entièrement faux puisque le Canada n'existerait pas sans nous. En Asie, le Canada est associé avec l'Empire britannique, comme s'il en faisait encore partie. De même en Amérique latine, on est scandalisé de voir que Sa Majesté Élisabeth II, reine d'Angleterre, du Canada et du Commonwealth, est seule détentrice sur les titres sur tout le territoire canadien, de

sorte que les habitants de ce pays-continent demeurent des « *sujets* » de Sa Majesté, des inféodés.

En Australie, on s'intéresse surtout au Québec et on se demande quand les Québécois oseront prendre le large par rapport à Ottawa et au reste du Canada.

Par contre, dans le domaine du sport, du théâtre, du cinéma, de la littérature et de la musique, dans le domaine de l'architecture et des techniques, dont les inventions québécoises pour combattre le froid et la neige, le Québec a fait acte de présence et les efforts d'Ottawa pour récupérer à son compte les succès du Québec n'ont obtenu que des résultats mitigés.

Sur le plan politique, le Québec a profité et profite toujours de l'immense service que nous a rendu le général De Gaulle lors de son allocution au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal pendant l'Expo 67. Avant la visite de Charles de Gaulle, la diplomatie canadienne, dont l'ex-ambassadeur Heinbecker se fait le porte-parole, a tout mis en œuvre pour que notre existence en tant que peuple soit ignorée et encore bien davantage le fait que nous avons de facto conquis le statut de Nation, avec en plus les assises de notre État naturel et optimal. Officier de l'armée canadienne en service à l'étranger pendant de nombreuses années, les ambassades et commissions d'Ottawa m'avaient formellement interdit de me dire « *Canadien français* ». Je n'étais qu'un « *Canadian* » comme tous les autres. Au Ghana, où j'ai servi trois ans, l'officier « *canadian* » senior sur place, le colonel Eric Pincock, un irlandais du nord, plus canadien que les canadiens, avait envoyé à Ottawa un mauvais rapport sur mon compte, le frondeur qui ne voulait pas se soumettre. Il y en eut beaucoup d'autres. Résultat : les comités de promotions aux grades supérieurs qui se réunissaient ne trouvaient

GRANDES FIGURES FÉMININES DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC

Marguerite BOURGEOIS (1620-1700)

Le rôle cardinal des femmes dans la construction du pays québécois est encore trop souvent occulté. Au niveau de langue française, dans ce numéro où nous soulignons l'œuvre historique du Docteur Camille Laurin, il est opportun de signaler l'action exceptionnellement généreuse et compétente de ces institutrices qui éduquèrent nos aïeux... Ce que notre peuple doit à ces générations de femmes de la Nouvelle-France est vraiment gigantesque et ce, que ce soit non seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans celui de la santé, des services sociaux et dans celui de la fondation même des premières villes du territoire.

Dans un environnement le plus souvent fort complexe, ces femmes ont bravé toutes les embûches avec une détermination qui ne cesse d'étonner celles et ceux qui prennent soin de se pencher avec méthode sur notre passé collectif. Aux premiers rangs de ces pionnières, nous devons signaler Mère Marguerite Bourgeois, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, qui est devenue depuis une sainte officielle de l'Église catholique.

Originaire de Troyes en Champagne, cette vieille province française qui fournit tant de sujets à la Nouvelle-France, elle était amie de la sœur de Maisonneuve, le fondateur de Ville-Marie (Montréal) qui l'amena avec lui sur les bords du Saint-Laurent où, par son courage, elle fit littéralement des merveilles.

La traversée de l'Atlantique qui conduisit la jeune champenoise en Amérique du Nord dura trois mois ! Rien de moins. Il est difficile de concevoir ce que représentait de difficultés, d'intempéries le voyage en navire depuis l'Ouest de la France jusqu'aux

côtes québécoises. Une fois arrivés à Québec, la capitale de ce nouveau pays, les voyageurs qui voulaient encore une route difficile à entreprendre. À cette époque, il n'y a pas de route, c'est le fleuve qui doit être emprunté... Et que dire des attaques des Indiens qui pouvaient survenir à tout moment ! L'héroïcité de ces colons dépasse largement l'entendement contemporain tout habitué que nous sommes aux facilités modernes.

Marguerite Bourgeois s'est mise à l'œuvre dès son arrivée. Elle fondera la première école montréalaise, la ville est petite, une palissade l'entoure afin de la protéger. Pour répondre aux besoins nombreux auxquels elle faisait face, elle fonda une communauté religieuse, la CND qui instruira, pendant des générations et des générations, les enfants du nouveau pays.

La place occupée par la religion à cette époque est très difficile à concevoir pour une société comme la nôtre où la foi est devenue socialement marginale. Montréal comme telle est le fruit d'un projet strictement religieux alors que des dévots ont rêvé d'une cité au service du message chrétien.

Nous ne répéterons jamais assez combien les femmes ont grandement contribué à la construction de notre pays. Sans elles, ce nouveau peuple qui est apparu dans le pays laurentien n'aurait jamais vu le jour. Souvenons-nous avec respect et reconnaissance de Marguerite Bourgeois, de ses compagnes et de ses filles, qui par milliers, et ce, aux quatre coins de l'Amérique française, n'ont compté ni leurs efforts ni leurs énergies pour façonner le pays du Québec, la terre des Québécoises et des Québécois.

GILLES RHÉAUME

L'État, notre berger ?

Après avoir pris ainsi tour à tour dans ses puissantes mains chaque individu, et l'avoir pétri à sa guise, le souverain étend ses bras sur la société tout entière; il en couvre la surface d'un réseau de petites règles compliquées, minutieuses et uniformes, à travers lesquelles les esprits les plus originaux et les âmes les plus vigoureuses ne sauraient faire jour pour dépasser la foule; il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse; il ne détruit point, il empêche de naître; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète, et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels, dont le gouvernement est le berger.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE
De la démocratie en Amérique (1840)

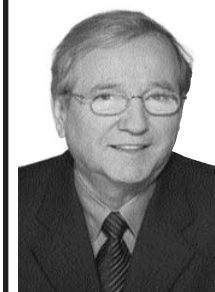
jamais mon dossier...

La démarche de Benoît Pelletier s'inscrit dans les continuités déjà établies par le Québec en matière de relations internationales. Elle est légale et surtout légitime.

L'ex-ambassadeur, dont le vocabulaire limité indique qu'il est bel et bien au service d'Ottawa, agit suivant une politique qui n'a pas changé et ne changera pas.

À nous de prendre nos décisions en conséquence et de ne pas nous gêner de prendre le large et créer de nouveaux rapports internationaux selon nos intérêts.

RENÉ MARCEL SAUVÉ,
géographe



Louis Plamondon

Député du Bloc Québécois
Bas-Richelieu
Nicolet - Bécancour

702, rue de Monseigneur Panet
Nicolet, Québec, J3T 1C6

Téléphone : (819) 293-2041
Télocopieur : (819) 293-5522

La raison d'État

Il faut le reconnaître, il est habile le p'tit gars de Shawinigan. Il a fait ce qu'il fallait et de la bonne manière. Il en a dit suffisamment pour établir que le Canada avait toujours eu l'intention de rester maître du jeu tout en lançant suffisamment de colifichets pour que les commentateurs s'égarèrent dans la distillation des anecdotes. Balles de golf, sarcasme de taverne et chauvinisme partisan, rien ne manquait pour lancer les candides sur les fausses pistes. Il n'y a rien de tel qu'un style populacière pour camoufler ce qu'il peut y avoir de plus brutal dans la raison d'État.

Jean Chrétien assume. Plus encore, il revendique. Il a fait son travail, il a placé « l'unité du pays au-dessus de tout ». Comme tous les Great Canadian avant lui. Quel velours cela a-t-il dû lui faire de s'entendre se dire l'égal de John A. McDonald. De la belle ouvrage, vraiment.

Il a dit sans dire, il en a dit juste assez pour bien faire comprendre à qui veut l'entendre qu'il savait ce qu'il faisait. Il y avait quelque chose d'ironique à le voir narguer cette commission en venant lui expliquer que les commandites « c'est beaucoup plus que des affiches ». Il a pris plaisir à insister lui-même sur la volonté d'instrumentaliser la société civile québécoise en lançant des millions pour ratisser le plus largement possible et tenter d'influencer les leaders communautaires, ceux-là qui sont « meneurs d'opinion dans leur milieu ». C'était là l'essentiel de la chose, il n'a donc eu aucun mal à prêcher la vertu pour faire la chasse aux magouilleurs.

A sa réunion de février 1996 le cabinet fédéral n'a pas seulement lancé le programme des commandites. Ce n'était pas une simple réaction de lendemain de veille, mais bien la reconduction d'une politique dictée par la froide raison d'État. Il a sanctionné une autre phase d'une opération qui avait été lancée bien avant. L'État canadien rajustait le tir après une campagne référendaire qu'il avait, malgré toutes ses manœuvres, failli échapper. Bien enrobée dans les euphémismes et le jargon bureaucratique, l'opération déclenchait une véritable offensive : la déstabilisation des finances publiques du Québec, le déploiement d'une vaste batterie de moyens pour « normaliser » la situation québécoise. Un dispositif d'enfermement a été lancé pour lequel toutes les ressources de l'État canadien ont été mises à contribution. Pour l'unité du pays, c'est-à-dire pour contenir le Québec en tentant de le saboter jusque dans sa représentation de lui-

même.

Il est remarquable de voir à quel point le silence est bruyant parmi les commentateurs médiatiques patentés sur les liens qui pourraient être faits entre le programme des commandites et les activités des services secrets de l'armée et du SCRS. Il est tout aussi étonnant de constater que l'évocation de cette propagande n'est jamais questionnée au regard de notions pourtant classiques de stratégie de désinformation, de brouillage des communications, de manipulation de l'opinion publique. Caisse secrète, agents d'infiltration, saboteurs et mouchards, ce ne serait que pour la littérature. La conscription de Radio-Canada, le façonnement des termes du débat public par une puissante presse militante, le recrutement de firmes de communication et le financement de professionnels du discours pour faire avorter les débats, tout cela n'a rien à voir. Les Chaires du Canada, les colloques savants et les guerres épistolaires pour occuper les Facs de ce monde, des Bureau d'information du Canada et des Conseil pour l'unité canadienne, tout cela aurait poussé dans le désordre et par pur patriotisme unifolié. Il ne faudrait tout de même pas que l'État canadien se comporte comme n'importe quel État. Il ne faudrait surtout pas voir le peuple du Québec comme une cible.

Il ne faudrait pas exagérer. Tout cela n'est qu'affaire de parlote, de chicanes constitutionnelles... Le Québec ne pourrait pas être dans la banale situation d'un peuple dominé soumis par les moyens modernes d'un État moderne aux plus fins mécanismes d'oblitération. Ces histoires, c'est pour les amateurs de romans et les pays d'Amérique latine. Ah ! les beaux reportages de Radio-Canada sur le Venezuela ! La Belle province du plus meilleur pays du monde est bien trop bonne pâte pour être livrée à de pareilles fantaisies. À l'abri de ces sombres périls, le peuple nié ne saurait être une proie. Quand on n'a pas d'intérêts...

La Commission Gomery ne fera pas le procès de la raison d'État canadien. Elle ne fait pas de politique. Son rapport nourrira donc le Canada dont il

le Char allégorique de l'amnésie fédérale



MARRAND mars 2005

servira à renforcer la légitimité. Et d'autant plus s'il permet d'épingler quelques escrocs. Vite que diable, qu'on nous livre des anecdotes juteuses sur les voyous du lac Magog ! Qu'on nous trouve des patroneux, des porteurs de valise ! Qu'on nous montre qu'il y a toujours cette façon de faire de la politique dans une province geignarde. Cela coûtera cher mais cela servira néanmoins à faire tourner les regards du bon côté des choses.

Pendant ce temps, dans la bourgade québécoise, la situation n'en finira pas moins de s'engluier. Le paradoxe de l'efficacité de l'approche fédérale se fait chaque jour plus criant : l'appui à la souveraineté continue de monter, mais en dépit de cela les souverainistes ne parviennent pas à reprendre l'initiative parce qu'ils se sont laissés englués dans les catégories que le Canada leur a imposées. L'étapisme et la crainte pathologique du conflit qui sévit comme une épidémie chez les notables du PQ ont été formidablement instrumentalisés. De nombreux esprits se sont égarés dans une rhétorique qui ne leur permet plus de fixer les termes de la question nationale. En dépit de C-20, dans une situation d'asphyxie fiscale qui menace nos institutions et la cohésion nationale, dans un Québec qui dérive à vau-l'eau, la critique du Canada n'a jamais été si faible.

Le brouillage des repères a mieux fonctionné auprès de la classe politique que de la population. C'est seulement ainsi qu'on peut comprendre l'incapacité du Parti Québécois de capitaliser sur la déroute libérale. Pour mobiliser, il faut nommer les choses correctement. Ottawa mène depuis dix ans un assaut sans précédent sur le Québec. Un assaut. C'est un vilain mot, qui fixe la lecture de notre situation dans un rapport conflictuel, qui renvoie à un adversaire, qui désigne des gestes malveillants qui visent à faire du dégât, à faire mal. A imposer une urgence.

Faussement modeste et feignant d'être plus ignorant que la victime de son putsch, Paul Martin a joué – faut-il s'en étonner ? – la loyauté au Canada. L'unité nationale était en cause, il avait confiance au Premier ministre en lui créant une réserve de cinquante millions, il n'avait pas à s'occuper de l'intendance. Il s'est décrit comme « un simple soldat » dans toute cette affaire. On remarquera la persistance de la métaphore guerrière. Devant la menace indépendantiste, la raison d'État n'en tolère pas d'autre. Les pusillanimes font des phrases. Et comptent les jours.

ROBERT LAPLANTE
www.action-nationale.qc.ca

Carnet d'un Québécois engagé

4 février. Quand le Parti québécois était au pouvoir, l'opposition disait que les relations de Québec avec Ottawa étaient paralysées par les volontés indépendantistes du Parti québécois. Le Parti de Jean Charest n'est pas indépendantiste et pourtant, il n'arrive pas à s'entendre avec Ottawa sur les congés parentaux ! Les gros méchants séparatistes ne sont donc pas responsables de tous les maux ?

5 février. La Commission Gomery sur les commandites continue à étaler sur la place publique le scandale de ce scabreux détournement de fonds. On passe sous silence le fait que ces exactions sont perpétrées sur le dos des Québécois, au mépris de leur volonté d'indépendance la plus légitime et la plus démocratique. Et dire que nos hommes politiques au Québec ne voulaient pas utiliser « l'argent du peuple » pour promouvoir les intérêts du peuple québécois !

7 février. Il m'arrive de penser que si Trudeau avait été indépendantiste, le Québec serait indépendantiste depuis longtemps...

8 février. Jean Chrétien devant le juge Gomery parle de la « menace référendaire ». Il avait peur que le peuple s'exprime ? La volonté populaire menaçait le Fédéral ? Il fallait contrer la volonté populaire ? Au nom de la démocratie ? Il fallait empêcher le peuple de s'exprimer ?

10 février. C'est au tour de Paul Martin de comparaître devant la Commission Gomery. Lui non plus il ne savait rien de ce qui se passait dans son ministère ! C'est un peu fort, n'est-ce pas ? Il plaide l'ignorance ! Il était pourtant alors ministre des Finances. Jean Chrétien non plus n'était pas au courant. Si cela est vrai, cela signifie que nos gouvernements sont de grosses machines qui échappent au contrôle des hommes. Si nos gouvernants ne gouvernent pas, qui donc gouverne la société ?

13 février. Conseil national du Parti québécois. Les médias ne retiennent de l'événement que les chicanes autour du leadership de Bernard Landry. Voilà qui est très mobilisateur. Pendant ce temps, le Québec s'en va chez le dia-

ble. Wal-Mart tyrannise les petites gens, il faut un CHUM pour les anglophones à Montréal. Il n'est pas question, évidemment, d'un CHUT pour les francophones à Toronto !

15 février. On annonce que le gouvernement va construire l'autoroute 50. Vous savez, cette autoroute qui devait être construite quand on a ouvert Mirabel. L'aéroport de Mirabel devait communiquer avec Ottawa par l'autoroute 50 et avec Montréal par l'autoroute 30. Maintenant que Mirabel est fermé, on construit l'autoroute 50. J'imagine qu'on complétera l'autoroute 30 avant longtemps. On peut maintenant construire ces deux autoroutes sans crainte que Mirabel ne se développe ! Et les journalistes rapportent aujourd'hui la nouvelle de la construction de l'autoroute 50 sans faire allusion au saccage de l'aéroport Mirabel ! Les Québécois n'ont pas de mémoire, et pas de fierté. On peut leur passer n'importe quel sapin !

19 février. Yves Séguin, qui est chassé du ministère des Finances par Jean Charest, affirme que « les intérêts du Québec sont menacés ». Il soutient que la réduction de la péréquation ne se justifie pas, qu'Ottawa met Québec dans une situation difficile. Nous sommes dans une période, dit-il, où les intérêts du Québec sont très menacés. Au plan financier, le Québec perd de l'argent. Au point de vue des relations avec Ottawa, l'empiétement du fédéral dans le champ des provinces s'accroît. Le fédéral agit unilatéralement. Il ne voit pas les provinces comme des partenaires. À écouter Yves Séguin, j'avais l'impression d'entendre les mêmes ritournelles que celles qu'on entendait au temps de Duplessis ! Il faudrait bien que les Québécois finissent par se faire une idée !

21 février. Je lis dans *Le Devoir* d'aujourd'hui, sous la plume de Jim Brown: « Le fédéral a dépensé 250 millions dans le cadre du programme des commandites, principalement pour rehausser sa visibilité au Québec et combattre le mouvement souverainiste. L'essentiel de la controverse provient des 100 millions facturés en commissions et en frais de toutes sortes

LIVRE

Louis-Joseph Papineau.
Cette fatale Union, introduction et notes de GEORGES AUBIN, Lux éditeur, Montréal, 2003, 223 pages.

Décidément Lux éditeur mérite bien de la patrie tant les œuvres de son catalogue ne cessent de fournir aux chercheurs et aux amateurs d'histoire des textes et des documents qui font progresser le savoir et qui alimentent la réflexion de celles et de ceux qui goûtent au plaisir de les lire. Avec ce Papineau, c'est la critique du régime de l'Union du Bas et du Haut Canada qui occupe l'avant-scène. La connaissance et la bonne compréhension de ce régime inique est d'une pertinence absolue tant ses conséquences ont été aussi néfastes que fondatrices de ce Canada qui ne cesse toujours de « minoriser », en ce début du troisième millénaire, tout un peuple. La constitution de Trudeau de 1982, le tristement fameux Canada Bill, auquel le Québec tout entier s'est opposé et qui fut quand même proclamé, cette constitution n'est-elle pas que la suite logique de cette vaste entreprise de banalisation des Québécois dont les droits, notamment en matière linguistique, ont été anéantis par cette loi pernicieuse ?

Grâce aux savants travaux et aux recherches minutieuses de Georges Aubin, qui rendraient jaloux un benédicte, le lecteur peut entrer directement en contact avec la pensée libératrice des Patriotes de 1837-1838. Une pensée révolutionnaire et porteuse d'un discours émancipateur et libérateur. Dans ces pages lumineuses, c'est toute la philosophie politique de Papineau qui remonte à la surface. Cette suite d'adresses, de discours et de manifestes des années 1847-1848 illustrent avec l'éloquence du grand tribun qui se révèle aussi un brillant écrivain, combien Londres faisait peu de cas de la vérité et de la justice quand il s'agissait de faire la promotion du Canada-Anglais. Les Cana-

diens (français) sous l'Union ont vu leurs droits les plus naturels spoliés aux bénéfices des Anglais, comme si cela allait de soi...

Louis-Joseph Papineau est rentré d'exil en 1845. Plusieurs comités souhaieraient l'avoir comme représentant au parlement. Le chef patriote, dans ces textes, ne fait pas de quatriers à ses adversaires. Il décortique l'Acte d'Union dont certains de ses anciens disciples se font pourtant et malheureusement les promoteurs serviles. Il signale l'essence perfide de cette constitution et montre ses failles comme autant d'affronts à la nation canadienne (française) qui a droit à la plus grande liberté. Le Bas-Canada (1791-1840) était plus peuplé que son voisin et ses finances montraient un surplus important. Pendant ce temps le Haut-Canada, avait des dettes importantes et sa population était largement inférieure à celle de Québec. Malgré cela, le gouvernement de Sa Majesté décréta qu'il y aurait parité des représentants à l'assemblée législative et que les finances des deux colonies seraient fondues; ce qui eu pour conséquence que ce sont les habitants du futur Québec qui assumeront le déficit de Toronto. Rien de moins ! L'iniquité est érigée en système au détriment des Canadiens-Français qui devront payer la note des autres...

C'est toute cette histoire que Papineau examine dans le détail au tamis des intérêts du Bas-Canada faisant ressortir, mettant en exergue l'ampleur du vol dont l'Union était porteuse. En s'adressant à ses compatriotes, il attire leur attention sur le besoin de modifier radicalement cet ordre des choses qui n'en finit plus de s'attaquer aux prérogatives du peuple issu de la Nouvelle-France.

Un ouvrage d'une actualité saisissante sous la plume du plus grand que notre peuple ait connu. Il faut lire et méditer ce livre, son message nourricier est un mets qui se déguste et qui délectera celles et ceux qui le pratiqueront...

GILLES RHÉAUME

par des agences proches des libéraux qui ont peu ou pas de services en échange ». Quand donc déciderons-nous de mettre fin à ce pillage organisé ?

23 février. Comment le Canada peut-il justifier la lutte qu'il mène par tous les moyens pour garder le Québec dans la Confédération ? Le Québec menace de quitter le Canada. Ce dernier, au lieu de tenter de le garder dans la Confédération par la force devrait se dire: Que peut-on faire pour que le Québec soit à l'aise dans le Canada ? Il faudrait s'asseoir à une table et négocier le pacte confédératif. Tant que

cette démarche ne sera pas faite, il faudra considérer le Canada comme un pays qui viole le droit des gens, qui méprise la démocratie et pratique un impérialisme hideux.

24 février. Un référendum dès le début du prochain mandat ? Oui, mais il faut d'abord gagner les élections, et il faut profiter des mois qui restent avant les élections pour mousser la souveraineté. On a l'impression actuellement que le mouvement souverainiste s'essouffle, que rien ne se passe, ce qui ressemble fort à de la résignation...

PAUL-ÉMILE ROY



CHAMBRE
DES
COMMUNES

Jean-Yves Roy
Député de Haute Gaspésie
Cm. Miramichi-Matane-Matapédia
Bureaux
Amqui : (418) 629-2295 Matane : (418) 562-0343
800 463-2295 866 562-0343
Édifice de la Justice
Suite 202, Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca



COMITÉ DE LA SOUVERAINETÉ-EST DE MONTRÉAL

MON PAYS, RÊVE OU RÉALITÉ ?

J'ai fait un songe. Dans mon rêve, je ne voulais pas mourir avant d'avoir vu et vécu la **souveraineté du Québec**.

C'était viscéral, une vraie obsession. Je voulais mourir, mais encore fallait-il que ce soit d'une façon souveraine !

Par hasard comme il arrive dans les rêves, je ne sais pas comment, ni pourquoi, je me suis retrouvé à New-York devant l'édifice de l'O.N.U. et là... je me suis vu dans une forêt de drapeaux de toutes les couleurs et de tous les pays libres et souverains de la terre.

Quel spectacle !!! Et mon drapeau y était...

J'ai alors réalisé que j'étais libre,

enfin souverain. Alors, je me suis allongé sur le parvis de l'édifice et je me suis laissé mourir heureux et content, car j'avais réalisé mon rêve le plus cher, celui de mourir un jour d'une façon souveraine.

Je me suis réveillé serein et joyeux. Je me suis dit : Maurice, faut pas lâcher, il faut continuer le combat... espérant qu'un jour prochain, je me trouve dans la forêt de drapeaux. Mais, cette fois, ce ne sera pas un rêve, mais la vérité vraie d'un homme qui a trouvé son PAYS.

VIVE LE QUÉBEC LIBRE !

MAURICE LODEC

Un budget anti-Québec

Le budget présenté par les libéraux fédéraux ne répond pas aux attentes des Québécois. En fait, ce budget ignore le Québec. Il n'y a rien sur le déséquilibre fiscal et il ne vient pas en aide aux travailleurs québécois. De plus, les familles québécoises et les agriculteurs ont été oubliés. Par surcroît, le ministre des Finances n'a pas prononcé le mot Kyoto dans son discours. Bref, ce budget ne répond en rien aux attentes des Québécoises et des Québécois.

Ce que le budget Goodale nous indique, c'est que les intérêts du Québec sont mal servis.

La souveraineté permettrait au Québec de rapatrier l'argent de nos impôts envoyé à Ottawa (plus de 45 milliards de dollars par année) et d'investir cet argent ici même, selon nos besoins spécifiques.

Aussi, un Québec souverain permettrait aux Québécoises et aux Québécois de prendre leurs propres décisions en regard du protocole de Kyoto, du bouclier antimissile, des difficultés éprouvées par nos agriculteurs québécois, des congés parentaux et j'en passe. Les Québécoises et les Québécois pourraient enfin décider pour eux-mêmes et non pas se faire imposer par un autre gouvernement des priorités qui ne sont pas les nôtres.

Chers Québécois, je vous invite donc à vous rappeler de ce budget, à vous en rappeler pendant environ 5 ans pour qu'au prochain référendum, vous votiez « OUI », car l'indépendance est la seule porte de sortie possible pour un avenir, propre au Québec.

STEVE DESCHESNES, La-Pointe-de-l'Île

LE BIBERON DE L'ENFANT CHÉRI

C'est certain que nous avons toutes et tous notre façon de voir et d'expliquer la souveraineté qui est notre bébé chéri mais faut-il encore savoir quoi mettre dans son biberon pour que l'enfant profite allègrement et devienne le bébé de tous les Québécois ?

C'est sûr que certains voudront la paternité après coup, mais nous, les souverainistes de la première heure, saurons que nous n'avons pas ménagé les heures à veiller sur l'enfant, que le biberon a été bon et la formule efficace. Nous pourrions alors regarder l'avenir avec confiance avec la satisfaction du devoir bien accompli et dire merci au peuple Québécois.

MAURICE LODEC

Comité de la Souveraineté de l'Est de Montréal

Activités à venir

• Un comité organisateur a été mis sur pied afin de pouvoir organiser une fête à la mémoire des Patriotes, le lundi 23 mai 2005, à Pointe-aux-Trembles, Tétéraulville et Rivière-des-Prairies, parrainée par l'Atelier d'Histoire de Pointe-aux-Trembles. C'est... à suivre dans le journal LA PRESSE QUÉBÉCOISE d'avril.

• Les citoyens de l'Est de Montréal pourront bientôt recevoir gratuitement une formation donnée par monsieur Jean-Paul Germain, basée sur l'approche de la souveraineté du Québec. Grâce à cette formation, les souverainistes seront mieux outillés pour convaincre les Québécoises et les Québécois de la nécessité de la souveraineté.

Section Louis-Riel de la SSJB-Montréal

La section Louis-Riel de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal a mis sur pied un comité de la Souveraineté de l'Est de Montréal représentant quatre comtés provinciaux (Anjou, Bourget, Pointe-aux-Trembles, Lafontaine) et deux comtés fédéraux (Honoré-Mercier, Pointe-de-l'île).

Comme nous désirons que la souveraineté du Québec soit contagieuse, il n'est pas dit que d'autres circonscriptions de l'Est de Montréal puissent s'associer au comité un jour ou l'autre.

Qui sommes-nous ?

Des gens de partis politiques, des personnes d'organisations sociales et culturelles, des particuliers de divers mouvements sociaux politiques, des citoyens, qui avons comme ultime et consensuel objectif : l'avènement de la souveraineté du Québec.

Devant la perte du pouvoir politique

des souverainistes en 2003, nous avons cru bon de rassembler nos forces et d'expliquer à tous nos concitoyens québécois l'urgence et les bienfaits de réaliser l'indépendance du Québec.

En complet respect du protocole du Conseil de la Souveraineté du Québec qui nous sera reconnu bientôt, le comité de Souveraineté Est de Montréal est heureux de s'associer avec LA PRESSE QUÉBÉCOISE. Cette coopération sera bénéfique, car nous allons véhiculer nos messages, annoncer nos actions, publiciser nos commanditaires tout en augmentant le volume de copies distribuées à la population; ce qui fera avancer sans contredire la souveraineté du Québec.

Alors bonne lecture et n'oubliez pas que ce journal ne doit pas être recyclé, mais bien redistribué à une autre personne, la souveraineté du Québec est contagieuse.

MICHEL ÉMERY



Melven
Restaurant & Traiteur
 12 910, rue Sherbrooke Est
 Montréal (Québec) H1A 4Y3
 Tél: (514) 642-2632
 Téléc: (514) 642-1571

Un grand ami du Québec

La SSJB et le Parti Québécois rendent hommage à Pierre-Louis Mallen

J eudi dernier, 3 mars, la Société Saint-Jean-Baptiste a rendu un vibrant hommage « au plus Québécois des Français », M. Pierre-Louis Mallen, décédé l'été dernier. M. Bernard Landry en avait pris l'initiative disant qu'il était du devoir du Québec de manifester sa reconnaissance à l'égard d'un homme qui a tant agi pour faire connaître le Québec en France, dans le monde, aidant ainsi à révéler le Québec aux Québécois eux-mêmes.

Qui est Pierre-Louis Mallen ? En apprenant son décès, M. Landry a dit : « De Gaulle a fait connaître le Québec dans le monde ; et c'est Mallen qui a permis à de Gaulle de venir ! ». L'histoire vaut la peine d'être racontée (*).

En 1963, le Premier ministre Jean Lesage reçoit ce Français dans son bureau : « Vous êtes, Monsieur Mallen, l'incarnation de ma conversation avec le Général de Gaulle ». En effet, quelques semaines auparavant, M. Lesage avait rendu visite à de Gaulle et lui avait fait remarquer que l'unique représentant de la Radio-Télévision française en Amérique du Nord, basé à Washington, ne parle jamais du Québec ni même du Canada. De Gaulle avait froncé le sourcil et enjoint son ministre de l'Information d'envoyer « quelqu'un d'intéressant ».

À son arrivée, Mallen signa l'entente officielle entre la RTF et Radio-Canada - une photo le montre avec Lester B. Pearson et Paul Martin père. Le lendemain, c'était le 24 juin ; le soir, le nouveau Délégué de l'ORTF

assiste, stupéfait, à sa première Saint-Jean. Il témoigne : « L'atmosphère de Montréal était transformée. La ville anglo-saxonne était envahie de langue française, que je n'avais pas encore décelée, et de fleurs de lis, jeunes, fraîches, vivantes ; je compris que j'avais à découvrir un pays, à le comprendre, à le révéler ». (Depuis, sur plus de quarante ans, il n'a pas raté une St Jean, ni une nuit d'élections, que ce soit au Québec ou à Paris, à la Délégation !)

Bientôt, au cours d'une réception, un ministre de Lesage le prend par la manche : « M. Mallen, il faut que vous soyez notre interprète auprès des Français ». C'était René Lévesque.

Mallen essaye de faire connaître les efforts inimaginables de la population québécoise et canadienne française pour conserver et promouvoir sa langue, ainsi que les effets de la Révolution tranquille. Hélas, les dirigeants de la RTF n'écoutent pas, ne diffusent presque rien... jusqu'à un coup de tonnerre, le 24 juillet 1967, par quelques mots prononcés par de Gaulle.

Savez-vous que ce voyage a failli ne pas avoir lieu ? L'Expo 67 étant liée au centenaire de la Confédération canadienne, le gouvernement fédéral exigeait que tous les chefs d'état commencent leur visite... par Ottawa. De Gaulle, qui connaissait bien la situation, refusa. Pierre-Louis Mallen lui fit transmettre l'idée de venir... en bateau : « Ce ne sera la faute de personne ; les gros bateaux ne peuvent pas remonter le fleuve plus loin que



Le général de Gaulle, Jean Drapeau et Pierre-Louis Mallen

Québec ; il faudra bien que de Gaulle débarque à Québec ! ». Ce qui fut fait. Vous savez le reste.

Mais pas tout : Mallen assiste à quelques préparatifs (menés par des fonctionnaires fédéraux) à l'hôtel de ville de Montréal au cours des préparatifs, menés essentiellement par des fonctionnaires fédéraux ; constate qu'il n'y a pas de micro prévu sur le balcon. « Ce n'est pas nécessaire » lui répond-on. - « Pourtant, il me semble qu'il y aura du monde, de Gaulle pourrait avoir envie de remercier la foule. » Et on en installa un !

Bien d'autres actions avaient – très

discrètement – précédé ce grand jour, bien d'autres actions l'ont suivi. Nous en raconterons quelques-unes dans les prochains numéros.

CHANTAL MALLEN-JUNEAU est la fille de Pierre-Louis Mallen. Devenue citoyenne de notre pays, elle a été membre de l'exécutif national du Parti Québécois, et a ainsi travaillé avec MM Lévesque, Johnson et Parizeau.

(* Lire *Vivre le Québec libre* P.L. Mallen, Plon, 1978, préface de René Lévesque.



1803-1839, François Marie Thomas, Chevalier de Lorimier

Campagne de financement.

Message du coprésident d'honneur :

Chevalier de Lorimier est né à Saint-Cuthbert, près de Berthierville dans Lanaudière. Ce notaire, qui fut un héros parmi les Patriotes de 1837-1838, qui connut la mort par pendaison le 15 février 1839 et qui fut aussi un lieutenant de Louis-Joseph Papineau et un ami de Ludger Duvernay, est devenu le symbole de tout un peuple.

C'était un des chefs Patriotes. Il occupe une place de premier plan dans l'imaginaire du peuple québécois.

Son testament politique, écrit la veille de son exécution, fait partie de toutes les anthologies.

Nous voulons lui ériger un buste dans la paroisse où il a été baptisé !

Son courage, sa détermination, son amour de la patrie et son attachement aux valeurs de démocratie, de liberté et d'indépendance demeurent d'une actualité saisissante.

Ensemble nous pouvons participer à ce mémorial. Les Patriotes sont les héros du Québec et le Chevalier de Lorimier, avec les Papineau, les Fabre, les Chénier, les Duvernay et les Nelson, appartient de plein droit au temple de la renommée des libérateurs de peuple pour paraphraser ce que le grand Félix Leclerc a dit de René Lévesque.

GILLES RHÉAUME

Coupon-Réponse

Je suis heureux de participer au financement du buste de Lorimier.

Ci-joint mon don de\$ Comptant () Chèque ()

Libeller votre chèque à l'ordre de : **Fabrique de Saint-Cuthbert**, avec mention : Fondation pour le buste de Chevalier de Lorimier laquelle émettra le reçu d'impôt des dons de charité. (dépôt direct # compte 815 00037 200048 ES-1)

Adresse de retour :

Fabrique de Saint-Cuthbert, 1991 rue Principale, Saint-Cuthbert QC J0K 2C0

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Le nom des donateurs sera inscrit sur un document qui sera déposé dans la base du monument pour les 100 \$ et plus.

Un certificat numéroté aux couleurs des patriotes sera remis à toutes les personnes qui auront contribué à plus de 100 \$. Le nom des donateurs de 1000 \$ et plus sera inscrit sur une plaque adossée au monument.

Merci de contribuer à la campagne de financement du buste François Marie Thomas Chevalier de Lorimier.